



FORMULAIRE D'ADHESION DISPOSITIF DEMANDEZ ANGELA

Présentation de l'établissement	
Nom de l'établissement	
Horaires et jours d'ouverture	
Nombre de personnels permanents	
Nombre d'agent-es de sécurité	
Nom de la personne référente et contact (mail, téléphone)	
Adresse	

Dans le cadre du dispositif Demandez Angela, la police nationale est également mobilisée. Merci d'indiquer des numéros d'appels de vos établissements pour que la police nationale puisse les identifier automatiquement au Centre d'information et de commandement en cas d'appels 17. Vous pouvez indiquer plusieurs numéros. Ils seront transmis à la police.

NB : l'établissement ne dispose pas de pouvoir de police.

Nom de l'établissement	Responsable	Numéro d'appel



Charte d'engagement

Préambule

87,5 % des femmes déclarent avoir subi du harcèlement sexuel ou sexiste dans l'espace public (*enquête menée sur Bordeaux « Femmes et déplacements », 2016*). Dans cette situation de harcèlement dans les lieux publics, seulement 20% des personnes ont reçu de l'aide (*Ipsos et L'Oréal Paris, « Sondage mondial sur le harcèlement sexuel dans les lieux publics », mars 2019*).

Le harcèlement regroupe de nombreuses attitudes, paroles, gestes : regards insistants, sifflements, commentaires sur l'apparence de la personne, dénigrement, demandes intrusives, attouchements... Le harcèlement de rue n'a rien d'anodin et n'est pas sans conséquence, il génère de la peur et de l'humiliation pour les personnes qui en sont victimes.

Le dispositif « Demandez Angela » est une réponse à cette problématique par la sensibilisation de tout un réseau solidaire d'établissements à l'échelle du territoire pour accueillir des personnes victimes d'harcèlement et de violences sexistes et sexuelles dans l'espace public.

⇒ Pour lutter activement contre le harcèlement et les agressions dans l'espace public, pour aider les personnes qui en sont victimes, vous pouvez participer à ce réseau d'entraide. En étant signalé comme lieu ouvert et bienveillant, vous êtes susceptible d'aider une personne victime de harcèlement ou de violences dans l'espace public, à la hauteur de vos possibilités.

Principes

En étant volontaire, l'établissement s'engage à respecter les trois principes suivants :

- Principe d'**assistance** : porter assistance et soutenir toute personne faisant appel au dispositif, quel que soit son genre ou orientation sexuelle, sans discrimination ni jugement, et dans la confidentialité.
- Principe d'**information** : informer et impliquer l'ensemble des employé-es dans la mise en œuvre du dispositif pour assurer le respect de ses principes et garantir la qualité de l'assistance.
- Principe de **communication** : communiquer sa participation au dispositif, de manière visible et durable, au grand public, à ses client-es via les supports de communication du dispositif.

Engagements

L'établissement accepte :

- De participer à la formation proposée par la Ville d'Eysines, prérequis pour pouvoir intégrer le dispositif.
- D'apposer les supports de communication dédiés et fournis par la Ville.
- De paraître sur la communication de la Ville informant du dispositif.
- De figurer dans la liste d'établissements partenaires transmis à la Préfecture.
- D'alerter la mairie d'Eysines de toute difficulté.
- D'apparaître sur les applications numériques contre le harcèlement et les agressions sexistes, sexuelles, LGBTphobes soutenues par la Ville.

A Eysines, le

Signature du responsable